

CR réunion téléphonique du 16 avril 2020 9h – 10h

Comité Soins de Proximité Ardennes spécial Centres COVID

Notes – M. Olivier, complétée par Dr GERBAUX

PRESENCES

ARS 08 (MR VILLENET – MME COLOMB – MME DUMAIN – MME DUFRENNE)
CPAM 08 (MR SUZANNE)
CHINA (MR MAZURE)
AAPS – PTA 08 (MR BIREBENT – MME FERREIRA)
GHS A
ARDENNES SANTÉ TRAVAIL 08 (MR RICHEL)
MÉDECIN DU TRAVAIL AST08 (DR BENASSINE)
ML (DR DEBALLON, DR DUMONT, DR GERBAUX, DR MENGUY, DR LEGROS MSP RETHEL)
URPS IDEL (MME DELAPLACE)
URPS ML (MME OLIVIER)
ORDRE IDE (MME SCHNEIDER)
RÉSEAU ARDUINN'ÂGE (MME ROMAND-VIEUXMAIRE)
DR PARENT ET DR COCHE (MÉDECIN DE PRÉVENTION CPAM)
MAIRIE DE GIVET

Etat des lieux sur le département présenté par Mme Collomb (diaporama en support).

Rappel des Centres COVID 08

5 centres COVID ouverts sur le département

- Centre COVID de Vouziers (ouvert depuis lundi 23 mars) dans les locaux du GHS A Vouziers
- Centre COVID de Rethel (ouvert depuis mardi 24 mars) dans les locaux du GHS A Rethel
- Centre COVID de Charleville (ouvert depuis mercredi 25 mars) dans les locaux d'Ardennes Santé Travail Charleville-Mézières
- Centre COVID de Sedan (ouvert depuis jeudi 26 mars) dans les locaux d'Ardennes Santé Travail Sedan
- Centre COVID de Givet (ouvert depuis 7 avril) dans les locaux communaux de la capitainerie

Statistiques

Pic d'activité la semaine dernière puis baisse d'activité lors du week-end Pascal.
L'activité est très variable et imprévisible.

Réduction des ouvertures des centres pour les activités faibles : à raison d'un rdv toutes les 30 minutes :

4h quotidiennes = 8 patients
8h quotidiennes = 16 patients

12h quotidiennes = 24 patients

A compter du 14 avril, le centre de Vouziers a réduit son amplitude (12h antérieurement et maintenant 9h par jour)

A compter du 17 avril, le centre de Rethel va réduire son amplitude (12h antérieurement et prochainement 10h par jour)

A compter du lundi 20 avril, le centre de Sedan doit reprendre une activité partielle « médecine du travail ». M. Richet propose de conserver l'activité du centre COVID les après-midis.

A compter du samedi 18 avril, le centre de Sedan va réduire son amplitude (12h antérieurement et prochainement 6h par jour extensible à 7h (marge sur la période 19h-20h si affluence de besoins).

Sur le centre de Charleville, les choses sont évaluées jour par jour.

Dès le 11 avril, annulation de toutes les permanences prévues sur le cabinet 2 du centre de Charleville.

Seul le cabinet numéro 1 est maintenu.

Réévaluation de l'activité prévue une fois par semaine pour adaptée les amplitudes d'ouverture.

Mme Collomb conclue le sujet en indiquant que le planning des centres COVID est pour le moment couvert jusqu'au 3 mai.

Echanges

Mr Richet : la diminution du nombre de consultation COVID est-elle corrélée au nombre de cas en général ?

Mr Villenet : à ce jour 25 décès en EHPAD et 3 à l'hôpital

Il existe une augmentation faible mais continue depuis le 1^{er} avril dans les Établissements médicaux sociaux.

Stabilisation voire diminution au niveau des hospitalisations, mais il est encore un peu tôt pour le dire. Mais ça serait possible puisque tout va dans le centre du plateau

Les signaux commencent à être positifs : la baisse de consultation des centres COVID va dans le sens de la légère baisse constatée par ailleurs.

Il rappelle toutefois que la vigilance doit rester de mise.

Mr Birebent indique qu'une réflexion commence à naître relative à l'impact de la durée de confinement « certain trouverait le temps long et ne respecterait plus les règles de confinement ». Commence-t-on à réfléchir à une filière de prise en charge en ambulatoire/procédure de déconfinement en sachant que sur le département des Ardennes il y a une faible immunité et risque de rebond ?

Mr Villenet rappelle que ce n'est pas parce qu'on y réfléchit qu'on met en œuvre.

Un travail se met en œuvre pour le dépistage sur les établissements EHPAD et Etablissement de situation d'handicap pour avoir une photographie sur le portage du virus (test des résidents et du personnel).

Aujourd'hui toutefois, il n'y a pas la capacité d'étendre ces tests.

Par ailleurs, concernant la stratégie de déconfinement, rien n'est arrêté. Sortie par tranche d'âge ? Territoire ? Type public ? Etc...

La DT 08 s'assurera d'avoir la capacité de mettre en œuvre la décision de stratégie de déconfinement.

Une réunion rassemblant les grandes instances du département a lieu cet après-midi sur le sujet des tests. A noter qu'un labo vétérinaire pourrait être requalifié pour autorisation à la réalisation de tests.

Il existe un risque de rebond avéré au déconfinement, le but est de limiter cette ampleur avant l'arrivée du vaccin pour avoir un nouvel équilibre, avec une activité conforme à nos aspirations personnelles.

DMP

Le Dr Coche informe de la proposition de Mr Suzanne d'ouvrir les DMP sur les centres de Charleville et de Sedan. Cette mise en œuvre va être assortie d'une petite formation du personnel administratif des centres COVID.

Le labo Bioard'aisne va communiquer les résultats de tous les prélèvements faits via Maelys- La CPAM va prévenir les patients ayant un DMP ouvert que les résultats seront mis dessus – précision apportée sur l'importance d'une communication en amont des résultats au patient par le médecin.

Remerciements de tous agents qui se mobilisent pour et dans le fonctionnement des centres COVID

GESTION DES SORTIES D'HOSPITALISATION COVID

Mme Dufrenne explique le travail actuel avec les partenaires sur la formalisation de la coordination/organisation et veille sur le suivi à domicile - Coordination qui s'organisent avec les intervenants à domicile, les urgences, les services de médecine infectieuses, le dispositif PRADO de la CPAM, le réseau Arduinn'âge, les CIMG de la PTA.

L'organisation de cette filière, la coordination est en cours d'écriture et devrait être présenté aujourd'hui ou demain.

Une attention particulière est portée aux patients fragiles, isolés, patient Covid contagieux en retour à domicile.

Mr Suzanne explique l'adaptation du PRADO et sa mise en œuvre (accompagnement des personnes COVID en sortie d'hospitalisation avec présence physique des agents du conseil assurance maladie et lien établi avec la médecine de ville et intervenants à domicile).

Mme Romand du réseau Arduinn'âge relève que le dispositif PRADO est d'ordinaire plutôt destiné à des personnes qui n'ont pas trop de comorbidités. L'intervention d'Arduinn'âge est dans ce cadre complémentaire, là où comme à leurs habitudes, le réseau intervient sur le suivi sanitaire en relation étroite avec le médecin généraliste, sur l'évaluation et l'intervention sur la dimension sociale (portage de repas, aide à domicile...).

Le réseau Arduinn'âge rajoute juste à son fonctionnement habituel les patients COVID.

La question est la sécurisation des intervenants pendant cette période.

Dr Deballon souligne que les liens se sont distendus entre médecin et patient du fait du COVID, -30% d'activités pour les généralistes en moyenne. Les patients se présentent moins au cabinet.

Arduinn'âge précise qu'elle s'occupe uniquement des patients COVID sans médecin traitant ou médecin traitant non joignable.

COVID et maladies chroniques

La HAS a publié des fiches « réponses rapides aux professionnels de santé », pour 9 pathologies chroniques nécessitant un suivi médical régulier que l'épidémie de COVID peut perturber.

Les pathologies sont les suivantes :

Epilepsie

Maladies respiratoires chroniques

Coronaropathie

Hépatites virales chroniques

Insuffisance rénale chronique

Insuffisance cardiaque

Parkinson

VIH

Tuberculose

Ces fiches ont été transmis aux URPS et ordres médecins et IDE.

Echanges

Le Dr Deballon indique que le pharmacien a un rôle essentiel dans la communication aux patients sur la nécessité de reprise de contact avec leur médecin.

Le Dr Menguy rappelle qu'à la 1^{ère} réunion il avait été soulevé l'importance du maintien du suivi des patients chroniques. Il est important de reprendre le contact.

Mme Delaplace relate le constat de la part des infirmières des patients qui ne sont plus suivis, arrêtent leur traitement.

Echange des participants sur l'importance d'une communication sur la continuité des soins.

Mr Mazur informe que les patients arrivant au CH sont plus lourds qu'à l'habitude du fait du retard de consultation.

Mme Olivier informe du travail mené par l'URPS ML sur un communiqué de presse « grand public » afin d'inciter les patients à continuer à prendre de soin de leur santé, leur rappeler de consulter leurs médecins (avec rappel de la procédure d'appeler avant). Ce communiqué doit être diffusé, d'ici à la fin de semaine, à et par l'ensemble des rédactions de la presse régionale quotidienne, France 3 Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine, l'AFT ainsi que les radios régionales principales.

En complément de ce communiqué, Mr Villenet propose une sollicitation des URPS (pharmacien, IDE, kiné, dentiste...) pour avoir leur avis sur la question.

Mme Collomb propose un numéro de téléphone dédié pour les patients au niveau ARS ?

Mr Villenet propose que chacun fasse remonter son avis sur ce sujet de la communication auprès de Mme Collomb.

Mr Birebent informe que la convention de financement dans le cadre des centres COVID est en phase de finalisation. L'AAPS a commencé à rémunérer les médecins libéraux jusqu'au 4 avril 2020.

Mme Schneider demande si dans le cadre de la prime qui va être donnée aux personnels, les libéraux qui interviennent auprès des patients COVID seront également « remerciés ». Mr Suzanne précise qu'il n'y a pas de réponse à ce jour.

Mme Delaplace indique qu'il est difficile, au niveau des infirmiers, de tracer les prises en charge patients COVID.

Un dédommagement pour les infirmiers est attendu notamment.
Elle souligne également le gros coup financier pour l'achat de matériel (équipements de protection notamment).

Mr Birebent indique que des dentistes ont contacté l'AAPS pour avoir des masques sachant que le prix d'une boîte serait passé de 6 à 46 €.

Mme Delaplace questionne Mr Suzanne sur le fait que l'information aux infirmiers concernant l'existence d'un PRADO COVID soit passée. Mr Suzanne se renseigne.

Prochain comité jeudi 23 avril à 9H (même numéro - même code)